



AVIS DE RAPPEL

Cher Client Trek,

Nous vous écrivons pour vous informer que Trek procède actuellement au rappel des systèmes d'éclairages des modèles suivants :

- Bontrager Flare RT (vendu séparément)
- Bontrager Ion 700 RT (vendu avec le kit d'éclairage et télécommande Bontrager Transmitt)

Un petit nombre de ces éclairages ont été fabriqués avec des composants inadaptes. Un éclairage intégrant un composant inadaptes pourra ne pas être reconnu par la télécommande ou bien fonctionner de manière erratique. Dans ce cas de figure, l'éclairage pourrait s'éteindre inopinément et il pourra être difficile pour le cycliste de voir la route ou d'être vu. Une vision réduite ou une mauvaise visibilité risquent de causer un accident grave.

La sécurité de nos clients est essentielle pour nous. En conséquence, Trek remplacera gratuitement tout éclairage affecté. Cette lettre contient des informations importantes concernant la marche à suivre si vous pensez avoir acheté l'un de ces éclairages.

MODÈLES CONCERNÉS

Seuls les éclairages fabriqués à certaines dates précises sont concernés. Le tableau à droite indique pour chaque produit concerné la date de fabrication, le code date, et l'emplacement de ce code sur le produit.

N'UTILISEZ PAS L'ÉCLAIRAGE TANT QU'IL N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ.

Si l'éclairage s'éteint de façon inopinée, le cycliste risque un accident grave. N'utilisez aucun éclairage à télécommande tant que vous n'avez pas vérifié le code date du produit et déterminé si l'éclairage est concerné par ce rappel. Si vous n'êtes pas en mesure de déterminer si l'éclairage est concerné par le rappel, apportez-le à un revendeur Trek qui l'examinera ou appelez le Service Clientèle Trek.

MESURES PRISES PAR TREK À L'ÉGARD DES PROPRIÉTAIRES D'UN ÉCLAIRAGE RAPPELÉ

Si vous possédez un éclairage concerné par ce rappel, Trek vous fournira gratuitement un nouvel éclairage (par l'intermédiaire d'un revendeur Trek ou via le Service Clientèle Trek) pour remplacer l'éclairage affecté. Trek prendra en charge tous les frais d'expédition que vous aurez encourus pour retourner votre éclairage dans le cadre de cette procédure de rappel.

En outre, si votre éclairage rappelé est remplacé par l'intermédiaire d'un revendeur Trek, Trek vous offrira un coupon de 20 CAD à valoir sur des produits Trek ou Bontrager de votre choix. Ce coupon est valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour toutes questions, veuillez contacter un revendeur Trek ou le Service Clientèle Trek.

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR ACHETÉ UN ÉCLAIRAGE BONTRAGER

Nous vous présentons toutes nos excuses pour les inconvénients provoqués par ce problème. Nous apprécions votre confiance et nous faisons tout pour que vous profitiez pleinement de votre éclairage Bontrager. Nous souhaitons qu'une fois votre éclairage Bontrager remplacé, vous continuerez à rouler en toute sécurité à vélo.

Cette lettre a été rédigée en coopération avec la Commission de la sécurité des produits de consommation. Si vous avez des questions relatives aux informations présentées dans cette lettre, veuillez prendre contact avec votre revendeur Trek.

Figure 1. Flare RT (à gauche) et Ion 700 RT (à droite)



PRODUIT Bontrager Flare RT Vendu à l'unité SKU# 438818	CODE DATE Af0400001 à Af0400407
EMPLACEMENT DU CODE Si votre éclairage ne comporte pas un code date dans l'emplacement cerclé, il n'est pas concerné par cette procédure de rappel.	
PRODUIT Ion 700 RT Bontrager Vendu avec le kit d'éclairage et télécommande Bontrager Transmitt SKU# 503063	CODE DATE 1606
EMPLACEMENT DU CODE	